



CONSEIL MUNICIPAL DE OISLY

Séance du 11.02.2021

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités Territoriales
Compte rendu détaillé disponible sur le registre des délibérations au Secrétariat de Mairie

Compte rendus de la réunion du 28.01.2021 avec l'Inspectrice de l'Education Nationale et de la réunion du syndicat interscolaire SIVS Couddes Oisly Choussy du 9.02.2021.

Le conseil municipal après lecture des différents compte rendus faits par Mme le Maire et M Finot, adjoint et Président du SIVS Couddes Oisly Choussy ont délibéré à l'unanimité afin de demander une suite favorable au maintien de toutes les classes du regroupement pour la rentrée prochaine de 2021/2022.

Publié le 12.02.2020
Le Maire,
Cécile Gomes Recchia

Le Maire,
Cécile Gomes Recchia

